

Zeitschrift: Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1968)

Heft: 6

Artikel: L'enseignement de la phonétique du français à l'Université de Berne

Autor: Redard, Françoise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement de la phonétique du français à l'Université de Berne

Chargée depuis le printemps 1966 d'un cours d'exercices pratiques de prononciation française au laboratoire de langues de l'Université de Berne, je fais part ici de quelques expériences qui m'ont paru offrir un certain intérêt.

1. Etudiants

Deux cours, parallèles, sont fréquentés, l'un en majorité par des étudiants de la Faculté des lettres, l'autre par un groupe de futurs maîtres secondaires (Lehrantschule). Tous les participants sont suisses alémaniques, de dialecte bernois principalement. Ils ont une assez bonne connaissance théorique du français: cinq ans d'études en moyenne, à raison de quatre heures hebdomadaires, avant leur entrée à l'université. Ce sont donc, pour la prononciation, de faux débutants.

2. Matériel

Comme il n'existait pas de bandes de phonétique française adéquates, nous avons dû en composer; actuellement 18 bandes de phonétique et 13 bandes de lecture sont régulièrement utilisées.

2.1. Les bandes de phonétique portent sur les sujets suivants:

FP 10	attaque et enchaînement
FP 21	acuité auditive
FP 6, 20, 27	opposition [ʃ] - [ʒ]
FP 8, 13, 25	opposition [p] - [b]
FP 12, 26	opposition [k] - [g]
FP 14	opposition [s] - [z]
FP 15	opposition [f] - [v]
FP 16	opposition [t] - [d]
FP 22	opposition [y] - [u]
FP 18	groupe consonne sonore + [r]
FP 17, 23, 24	le [ə] dit caduc

Elles sont de deux types:

- a) Exercices systématiques de répétition: paires minimales, phrases changeant de sens par la seule opposition, oppositions en positions initiale, médiane et finale, en toutes positions. Lecture-test à la fin.

b) Exercices variés: audition, discrimination, répétition sous forme de dialogue, transformation, substitution et lecture.

Les bandes b) portent sur les cas où l'opposition est particulièrement difficile à réaliser et sont toujours étudiées à la suite d'une bande d'exercices systématiques sur le même problème.

Chaque bande, de 18 minutes environ, est étudiée 45 minutes au laboratoire. Elle est reprise au besoin dans la deuxième partie du semestre.

2.2. Les lectures sont littéraires: Chateaubriand, Rousseau, Gide, Proust, Colette, Saint-Exupéry, Montherlant, Camus, Simone de Beauvoir, Sartre.

Chaque lecture, d'environ 5 minutes, est donnée en entier, puis reprise (repiquage de l'enregistrement) groupe par groupe avec "blanc" ménagé pour la répétition. Lorsque l'étudiant se juge suffisamment exercé, il lit le texte à son tour d'un bout à l'autre. Seule cette dernière lecture est écoutée, après le cours, par le professeur qui en relève les erreurs.

2.3. Enfin, chaque étudiant dispose d'une bande personnelle sur quoi il enregistre des récits et certaines lectures. A la fin du semestre, cette bande est remise au professeur qui l'écoute d'un bout à l'autre, mesurant ainsi les progrès, comparant les résultats entre les étudiants, relevant les erreurs les plus fréquentes. Cette écoute renseigne sur le travail de l'étudiant aussi bien que sur le nôtre, et nous guide dans la composition de nouveaux exercices et le remaniement des anciens.

3. Programme

D'habitude, un étudiant suit le cours pendant un semestre, à raison de deux heures hebdomadaires consécutives.

Le premier jour, un récit simple et court (3 minutes) est diffusé deux fois de la console aux cabines. Après écoute, chaque étudiant enregistre la relation sur sa bande personnelle. Le professeur écoute ensuite ce test et relève les défauts à corriger sur la fiche nominale de l'étudiant.

Dès la deuxième séance, la première heure est consacrée à la correction du rythme et de l'accentuation, la deuxième à la correction des oppositions consonantiques fautives. Il en va ainsi tout le semestre.

Tous les quinze jours, l'exercice de lecture est enregistré sur la bande personnelle, écouté par le professeur et rendu à l'étudiant la semaine suivante avec la liste des erreurs commises et une correction en signes phonétiques. Ce contrôle est long, mais fort utile. L'étudiant, muni de sa fiche d'erreurs, écoute et entend des fautes qu'il n'aurait souvent pas décelées seul; il refait alors la lecture.

Au milieu du semestre, un nouveau récit-test est diffusé de la console, puis relaté par l'étudiant. Ce contrôle intermédiaire permet de déterminer les points faibles et d'établir le programme qui, dès lors, devient individuel. Le numéro des bandes et les résultats obtenus sont reportés sur la fiche personnelle.

Le dernier jour est à nouveau diffusé le récit de la première séance. L'étudiant le raconte une seconde fois. La comparaison des deux versions rend compte des résultats du travail semestriel.

4. Principales difficultés de prononciation rencontrées

4.1. Rythme et accentuation

C'est la difficulté majeure. La comparaison des systèmes bernois et français d'accentuation et de rythme s'est révélée utile pour la surmonter. Nous procédons de la manière suivante: un étudiant prononce quelques phrases dans son dialecte devant la classe; nous repérons la place de l'accent tonique dont nous faisons remarquer le caractère dynamique; l'attaque glottale est également mise en évidence. Pour le français de même, nous montrons l'enchaînement des mots, relevons la place de l'accent tonique et sa qualité de durée.

Grâce à cette comparaison qui prend un quart d'heure le premier jour, l'étudiant prend enfin conscience des raisons de son "accent" si gênant, et de la façon instinctive dont il se produit; sachant alors comment le corriger, il s'y entraîne par les exercices spéciaux et les lectures, et aussi en travaillant les autres bandes.

4.2. Voyelles

Elles ne présentent pour ainsi dire pas de problèmes.

La question du [ə] dit caduc est traitée, après un bref exposé de la "loi des trois consonnes", dans trois bandes où sont étudiés aussi bien le [ə] intérieur que les groupes figés. Il va de soi que l'ensemble des bandes tient compte de ladite "loi".

4.3. Semi-voyelles

Peu de difficultés. Pour [ʷ] après [v] voir opposition [f] - [v] ci-dessous.

4.4. Consonnes

4.4.1. Nasales et liquides: pas de difficultés.

[r] en groupe avec une consonne sonore entraîne un assourdissement de cette dernière (voir oppositions sourdes/sonores ci-dessous).

4.4.2. Chuintantes: [ʒ] n'existant pas dans le système phonologique bernois, il est souvent assourdi en toutes positions ([ʒ r] / oʒurdi] = Georges, aujourd'hui), et particulièrement à l'initiale, dans le pronom je, résultat probable d'une habitude prise dès le début des études et difficile à corriger. L'étudiant considère parfois comme inutile de sonoriser, son interlocuteur le comprenant de toute façon. Les exercices comprenant les paires minimales et les phrases changeant de sens par cette seule opposition donnent alors les raisons qui manquaient.

4.4.3. Gutturales. [g] n'existe pas en bernois, de sorte que l'étudiant a tendance à l'assourdir, surtout à l'initiale. En revanche, il sonorise souvent le [k] des pronoms interrogatifs et relatifs ([karsø, gəskə] = garçon! qu'est-ce que ...).

Groupe [kr] / [gr]: ici, comme dans toutes les oppositions ci-dessous, la consonne sonore est assourdie ([il ɛkræckro] = il est grand et gros). Faut-il supposer que le [r] de l'étudiant bernois, sourd, assimile la consonne voisine, alors que le [r] français est assimilé par la consonne?

Groupe [ks] / [gz]: dans les mots contenant ce groupe, [gz] est régulièrement assourdi et ce problème pourrait faire l'ob-

jet d'une bande particulière ([ε ks ε rsis, ε ks anō] = exercice, examen).

4.4.4. Labiales. [b] n'existant pas, il y a difficulté à le prononcer correctement, surtout à l'initiale et en finale, comme devant [r] ([pjēto, dypryi, rop] = bientôt, du bruit, robe).

4.4.5. Dentales. Pour l'opposition [t] - [d], même remarque: difficulté à sonoriser [d] à l'initiale et en finale, comme devant [r] (tatō₃ ur, ∫ prātre, εlēgrāt] = dans deux jours, je prendrai, elle est grande). Il faut insister sur cette opposition à cause de la fréquence dans le discours des deux séries de, du, des / te, tu, tes.

4.4.6. Spirantes. Il est nécessaire d'exercer l'opposition [f] - [v], l'étudiant ayant tendance à assourdir [v], par confusion des graphies française et allemande probablement.

D'autre part, devant [w], le [v] tend à disparaître, ou bien, prononcé avec effort, fait disparaître le [w] ([watyr, vatyr] = voiture).

Difficulté à sonoriser devant [r] ([sēfrē] = c'est vrai).

4.4.7. Sifflantes. La confusion de [s] - [z] provient, d'une part, du fait que [z] est inconnu en bernois et, d'autre part, des incertitudes graphiques du français pour ces deux sons. Ainsi, l'étudiant assourdit régulièrement [z] en liaison ([lasāfā, disœr] = les enfants, dix heures), mais rarement dans les cas où [z] est écrit z ([εzō, ōzāfā] - chez eux, onze enfants).

Même problème pour [z] écrit s à l'intérieur ([masō = maison).

Sonorisation de [s] à l'initiale ([zesami] = ses amis).

5. Résultats

On constate généralement un réel progrès après un semestre de travail régulier. L'étudiant bernois travaille avec un soin tout particulier le rythme et l'accentuation, et, réussie, cette correction suffit à améliorer la prononciation de façon remarquable.

Les échecs, rares, semblent dus le plus souvent à un manque d'"oreille", parfois à une audition déficiente, plus qu'à une

connaissance insuffisante de la langue.

Dans l'ensemble, le résultat est satisfaisant. Il nous encourage à composer de nouvelles bandes où seront examinés et étudiés les groupes consonantiques.

Universität Bern
Audiovisuelle Sprachschule

Françoise Redard